

# **Formation continue : pour une stratégie de moyen terme**

**Rencontres Animation Formation**

Angoulême - Novembre 2010



## Quelques éléments sur le périmètre de réflexion

- Une petite centaine de sociétés actives dans ce secteur avec des profils et des tailles très différentes : producteurs avec ou sans structure de distribution internationale et/ ou avec ou sans studio, prestataires qui remontent la chaîne de valeur et deviennent producteurs, pure player de la prestation, producteurs de cinéma live qui se diversifient vers l'animation ...
- Les 20 premiers producteurs représentent sur la période 2004/2009 plus de 75% du volume produit en TV
- Un secteur qui emploie autour de 5 000 personnes
- Un emploi qui repose sur plusieurs champs d'activité aux cycles différents qui peuvent se compenser : TV, long métrage et prestations pour des œuvres étrangères (émergence demain de fiction live & animation ?).
- Environ 300 heures d'œuvres TV et 4 à 8 longs métrages produits par an



# De la difficulté de la prévision de l'évolution économique du secteur

Outils structurants et pérennes :

- Obligations de production qui garantissent un flux financier régulier vers le secteur
- Un système soutien de puissant qui favorise la localisation de la dépense sur le territoire français tout en laissant ouvert différentes options avec un degré de localisation plus ou moins marqué

Mais :

- Un secteur en évolution permanente confronté à des soubresauts économiques violents et des virages technologiques importants
- Arbitrages permanents des producteurs entre localisation et délocalisation selon l'état du marché international, de leur capacité de financement à l'étranger, des coûts de production et de la puissance des outils de soutien des différents pays

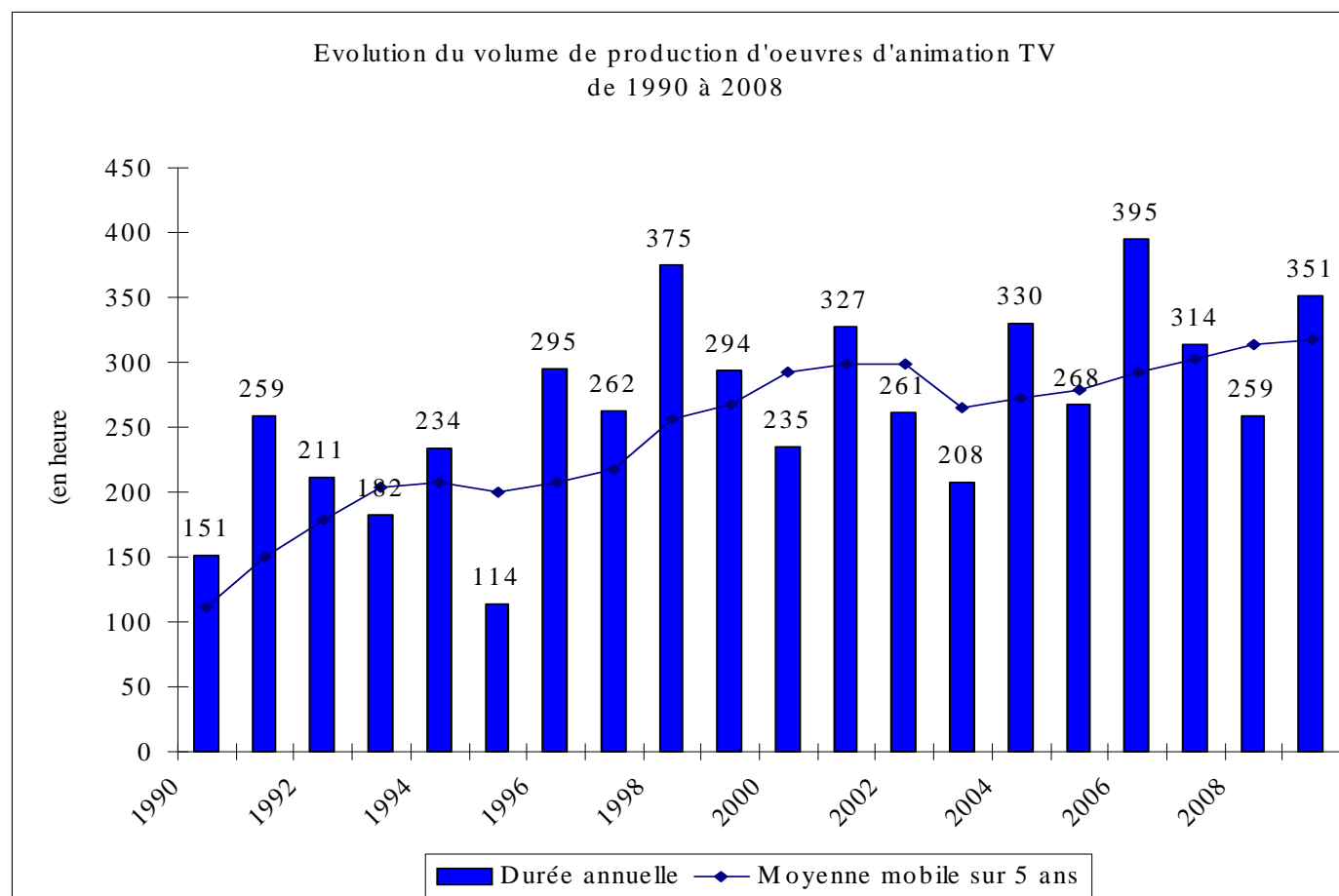
En conséquence :

- Difficultés à estimer les volumes d'emploi et donc les besoins en formation initiale et continue

# Croissance et crises

- Reprise technique ou durable en 2009 après deux années de baisse ?
- -17% au S1 2010 vs S1 2009
- Une moyenne mobile sur 5 ans autour de 300 heures / an

Des  
périodes  
de crise :  
1994/1996  
2000/2003  
2008/20..





# Des mouvements d'ampleur sur le financement des œuvres TV

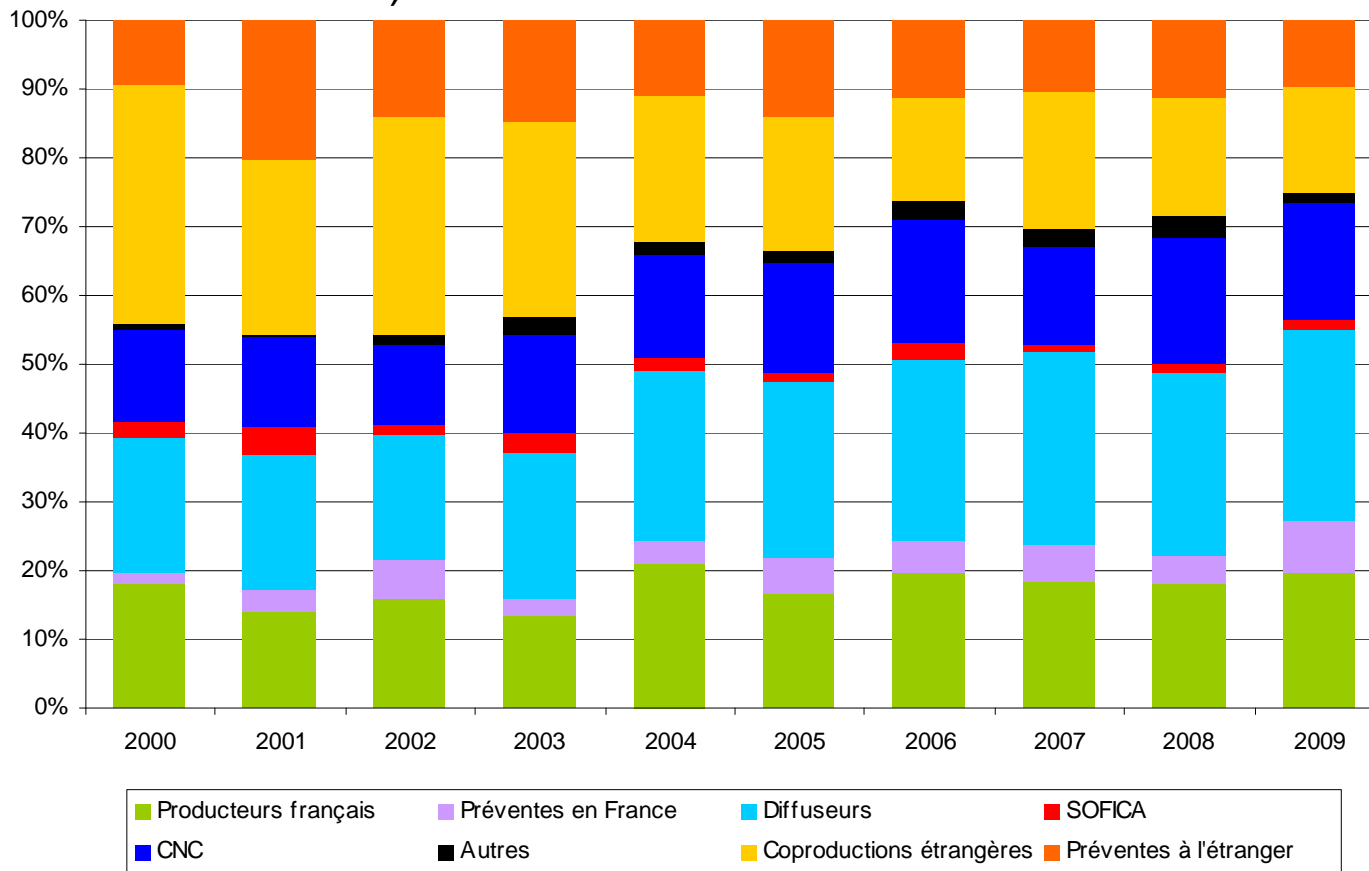
➤ Remontée de l'apport producteur autour de 20% dans un contexte de hausse depuis 2006 des coûts horaires après une baisse quasi-continue entre 2000 et 2006

➤ Prise de risque accrue des producteurs / anticipation des recettes à provenir de l'exploitation du catalogue

➤ Retour de la coproduction ?

(Source : CNC)

- Recul des financements étrangers directs (45% en 2000 à 25% en 2009)
- Augmentation de la part diffuseurs français et COSIP (de 33% en 2000 à 45% en 2009)





## Les obligations de production : clé de voûte du dispositif

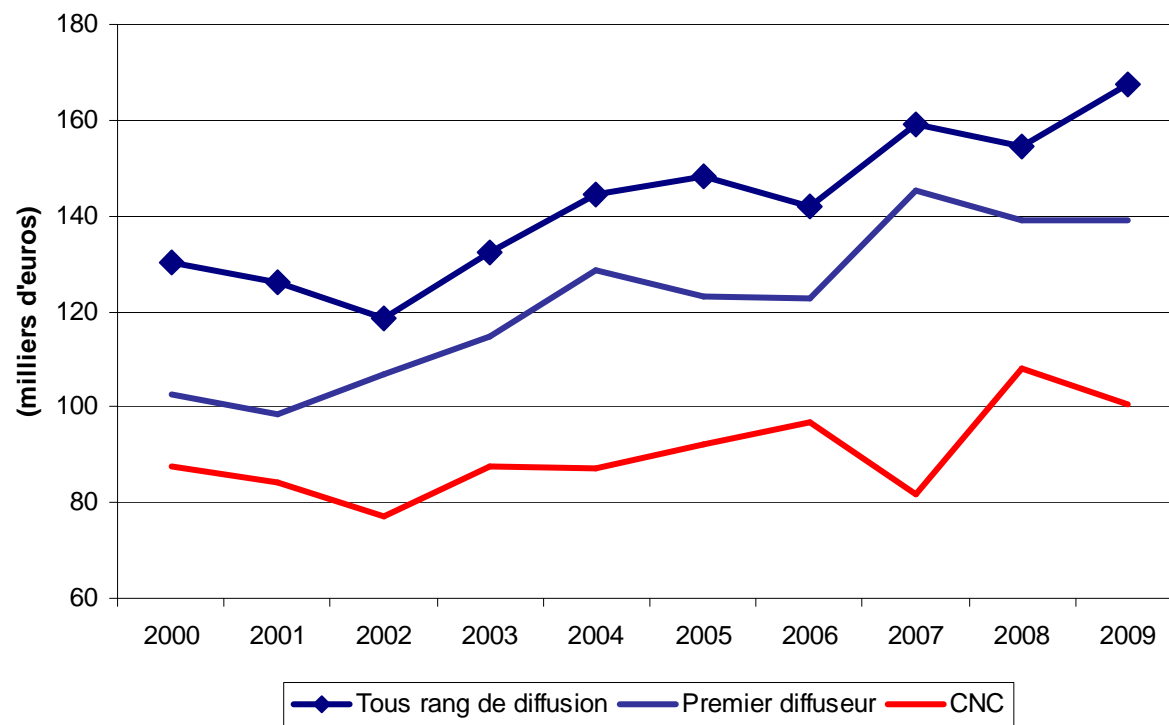
- Les chaînes hertziennes privées ont des obligations de production depuis le milieu des années 90 : 0,6% de son CA net de l'exercice précédent pour TF1, 1% pour M6
- Le SPFA et France Télévisions ont conclu en 2005 un accord, prolongé fin 2009 par avenant jusqu'en 2012 selon lequel le groupe public doit investir dans les œuvres françaises d'animation (TV et longs métrages) :  
56 M€ en 2009/2010 et 58 M€ en 2011/2012
- Ces obligations particulières au secteur de l'animation ont été étendues en 2008/2010 à Canal+, Orange Cinéma Séries, Gulli, TMC et NT1 suite à leur rachat par TF1, les chaînes jeunesse câble et satellite et dernièrement aux chaînes d'AB Thématiques.
- Les apports des diffuseurs français ont touché un plus haut en 2009 dans les œuvres enregistrées au COSIP à près de 60 M€.
- Des obligations essentiellement TV et très peu cinéma (M6 et FTV)



# Montée en puissance de l'apport des diffuseurs

Apport horaire tous rangs de diffusion : de 130 K€ en 2000 à 167 K€ en 2009


## Évolution des apports horaires chaînes et du CNC



(Source : CNC)



# Un système de soutien puissant ...

- Repose sur plusieurs pieds :
  - ❖ COSIP géré par le CNC
  - ❖ Crédits d'impôts TV et cinéma
  - ❖ Soutiens régionaux
  - ❖ Crédit d'impôt international
- Objectif : favoriser la localisation de dépenses sur le territoire français
- Revu en profondeur en 2004/2005, notamment pour faire face à la puissance du système de soutien canadien
- Objectif de la réforme de 2004/2005 : profiter de l'arrivée à maturité des technologies numériques (2D et 3D) et de la capacité exportatrice des producteurs français pour localiser sur le territoire français des productions notamment sur les formats courts / diminuer le volume de coproductions / renforcer le patrimoine des sociétés de production / augmenter les flux récurrents liés à l'exploitation du catalogue
  -  créer un cercle vertueux
- 2009 : création du crédit d'impôt international pour renforcer la compétitivité des studios français





Syndicat des Producteurs  
de Films d'Animation

## ... et sophistiqué

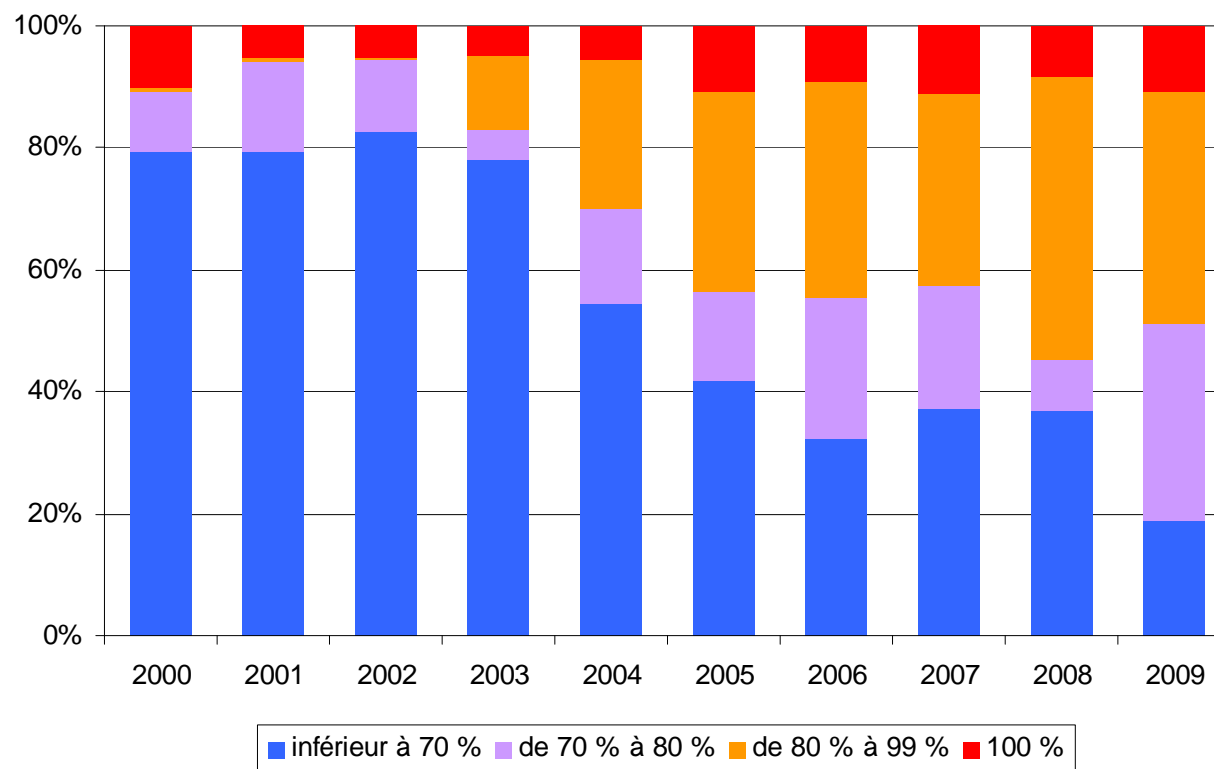
- La réforme de 2004 du COSIP a eu pour objectif de mieux accompagner les producteurs / avant un système capé peu incitatif :
  - ❖ création d'un coefficient 3
  - ❖ d'une bonification de 20% si 70% de dépenses en France (+ respect d'une grille de points)
  - ❖ d'une bonification complémentaire de 25% à 80% ou plus de dépenses sur le territoire français
- Pour une série de 26 x 26 minutes fabriquée à plus de 80% en France, le COSIP peut générer plus de 1,5 M€
- Cette réforme du COSIP s'est accompagné en 2005 de l'arrivée du crédit d'impôt TV
- C'est cette combinaison des deux outils qui donne toute sa puissance au système de soutien français



# Un système qui structure en profondeur la production française

## Structure de la production selon le taux de dépenses en France

- 10,8% des heures produites en 2009 à 100% en France
- 38,0% des heures produites en 2009 avec des dépenses en France de 80 à 99%.
- 32,3% des heures produites en 2009 avec des dépenses en France de 70 à 80%
- avec des éléments exogènes qui ont eu aussi un impact important (évolutions monétaires, prix de la sous-traitance asiatique)

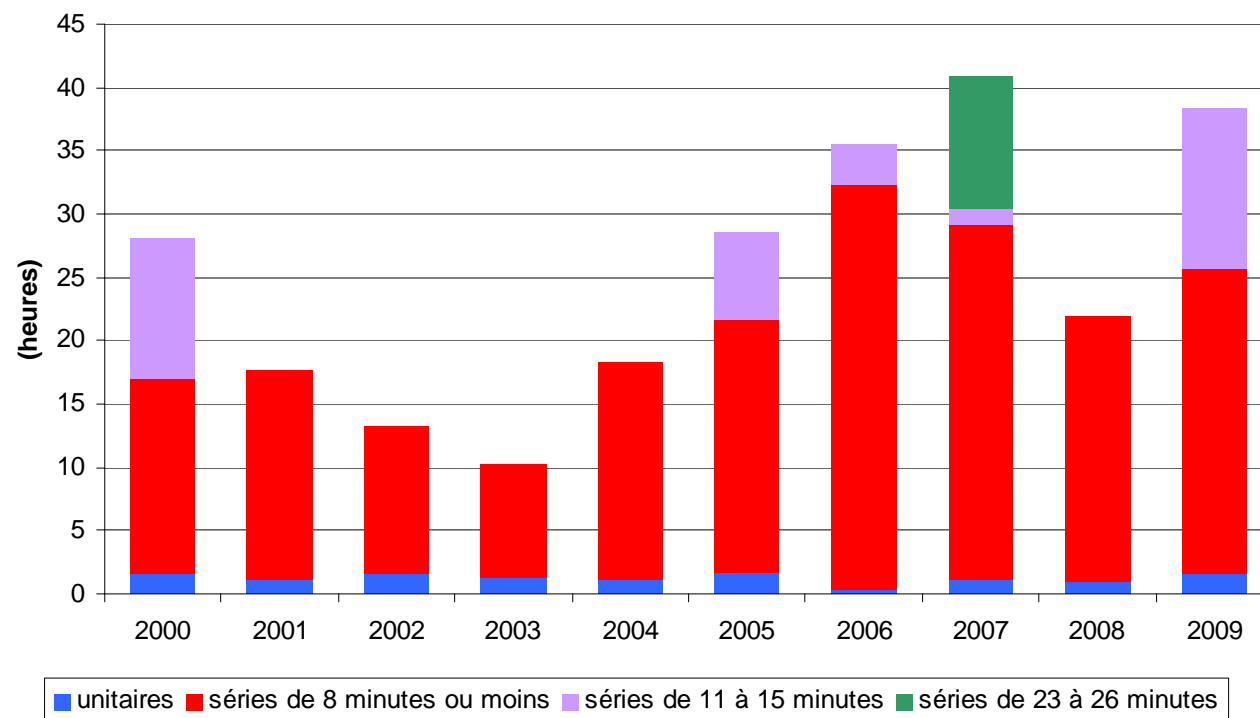


(Source : CNC)



# Le 100% France : une quarantaine d'heures par an

Heures d'animation dont 100 % des dépenses sont réalisées en France



(Source : CNC)

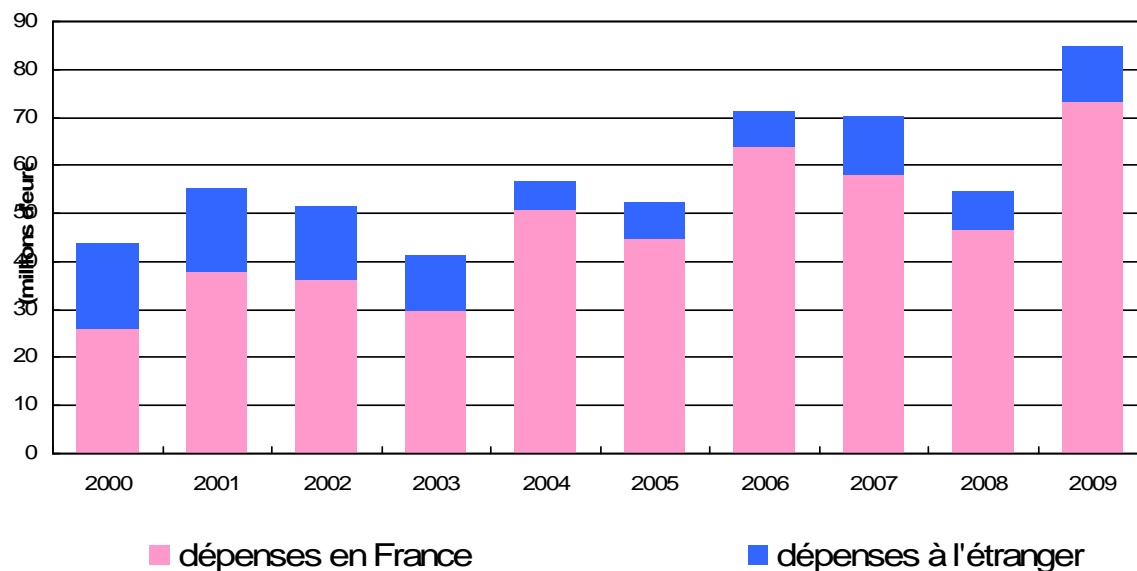


Syndicat des Producteurs  
de Films d'Animation

# ... des résultats sur l'emploi

Selon les données du CNC, en évolution annuelle moyenne sur la période 2000-2009 : dépenses en France (+6,2%) vs dépenses à l'étranger (-4,7%) pour une augmentation annuelle globale de 2,1%

## Charges de personnel



(Source : CNC)

Par ailleurs, les données AUDIENS montrent un quasi-doublement entre 2004 et 2009 de la masse salariale (animation et effets visuels)

Evolution annuelle moyenne 2000-2009

- Dépenses totales : +7,6 %
- Dépenses en France : +12,2 %
- Dépenses à l'étranger : -4,8 %

Par ailleurs, le poste moyens techniques a reculé de 2,7% par an en moyenne sur la période 2000-2009 mais reste quasi-stable (-1% par an) en France à hauteur d'un peu moins de 40 M€ par an



# En conclusion

- Un éco-système en évolution permanente avec de multiples paramètres de réglage
- Pas un prétexte pour ne rien faire en matière de formation continue, pour anticiper les besoins
- Besoins spécifiques à combler / des salariés à accompagner dans les mutations technologiques incessantes
- La formation continue du secteur ne doit pas être assurée par la formation initiale
- Risque industriel et stratégique beaucoup trop important pour la filière
- Nécessité concurrentielle
- Volatilité inquiétante
- Le chantier est ouvert mais tout reste à faire
- Quels besoins ? Pour qui ? A quel niveau ? Avec qui ? Avec quels financements ?